

# Lettre de l'AJCO



*Dans ce numéro :*

## *Editorial*

- > L'antisémitisme
- > Idées fausses sur le Judaïsme
- > Fraternité dans les religions monothéïstes
  - > Journée de la fraternité
  - > Rituels dans le judaïsme
  - > Chiffre de l'antisémitisme
    - > Les Juifs et le Maroc
    - > Brèves
  - > Dernière acquisition de livres

*Rejoignez-nous*

# L'ANTISEMITISME

Lors du dîner du CRIF, le Premier Ministre, Sébastien LECORNU, a confirmé le soutien du gouvernement à la proposition de loi sur les **formes renouvelées de L'antisémitisme** déposée par la députée Caroline YADAN. En janvier 2025, le groupe AJC d'Orléans avait d'ailleurs reçu Stéphanie RIST, cosignataire de ce texte (aujourd'hui elle est ministre de la Santé). L'Assemblée nationale devrait inscrire cette proposition de loi à l'ordre du jour de ses travaux d'avril 2026 en tenant compte de L'avis du Conseil d'État et des modifications apportées par la Commission des Lois.

**Cette proposition comporte 4 articles.**

*Le premier* renforce les éléments qui répriment la provocation ou l'apologie du terrorisme ou bien la minoration des actes terroristes.

*L'article 2* réprime un nouveau délit : l'appel à la destruction ou à la négation d'un État. Le Conseil d'État a recommandé d'insérer cet article dans la loi du 29 /07/1881 et donc ne fait pas partie du Code Pénal.

*L'article 3* renforce la possibilité pour les associations anti racistes de se porter parties civiles pour les infractions commises.

*Enfin le dernier article* renforce la lutte contre le négationnisme en réprimant aussi la banalisation de la contestation de la Shoah.

On s'en doute, cette proposition de loi est vivement critiquée sur certains bancs parlementaires.....

Mais sans régler la question de L'antisémitisme en France, cette loi, si elle est adoptée, aura le mérite dire ce qu'est le dénigrement systématique d'Israël : **un délit.**

**Jean-Yves de FRANCIOSI**  
**Président de l'AJC Orléans**

## IDEES FAUSSES SUR LE JUDAÏSME

Tel est le titre d'un livre écrit par Floriane CHINSKY, sorti aux Éditions de l'Atelier en 2025. Dans cet ouvrage, l'auteure, qui se présente comme rabba, engagée dans le dialogue inter religieux, démonte plus de 70 idées fausses sur le judaïsme, à travers le prisme du judaïsme lui-même, c'est-à-dire sans mettre en avant la vision d'une autre religion.

Cette démarche nous surprend au premier abord, puisqu'elle a pour but de nous faire découvrir le judaïsme dans toute sa profondeur à partir d'idées fausses, donc négatives, et de clichés.

Pourtant, très vite, nous sommes captivés par la densité des analyses et par la mise en perspective de ce que l'on sait déjà (cette lecture nous aide à redécouvrir certains concepts et à «revisiter» les piliers du judaïsme). Citons, pour illustrer ces propos, deux exemples «d'idées fausses» rappelées par l'auteure :

**Le judaïsme est une religion dogmatique.** Selon F CHINSKY, le judaïsme n'est aucunement dogmatique, dès lors *«qu'il repose sur l'étude et sur les commandements qui sont un mode de vie, avec une vie quotidienne incluant un esprit facétieux»*. On peut affirmer que le judaïsme constitue, au sens large une *«civilisation, dans le cadre d'une culture dynamique et ancrée dans la vie »*

**«Il faut pardonner».** L'auteure rappelle que *«la conception juive du pardon ne se fonde pas sur l'amour de l'offensé mais sur le changement de comportement de la personne fautive et la réparation de ses erreurs. Le jour de Yom Kippour est centré sur le changement d'attitude »*. Le pardon, dans le judaïsme, ne peut donc s'obtenir qu'après avoir accompli un certain nombre d'étapes. *«Faire Téchouva, c'est modifier profondément les schémas de pensée, d'action et d'émotion»*.

En conclusion, il s'avère que cet ouvrage original apparaît comme un véritable outil permettant une meilleure compréhension mutuelle, au-delà même du dialogue inter religieux.

# LA FRATERNITE DANS LES TROIS RELIGIONS MONOTHEISTES

*Cet article ne prétend pas traiter le sujet très vaste de la fraternité mais de donner quelques points de repère.*

Il s'inscrit **localement** à la suite de l'excellente conférence du Rabbin **Philippe HADDAD** sur la fraternité dans le Judaïsme (tenue au sein du Séminaire diocésain) et dans la continuité de la **Journée internationale de la fraternité humaine**, célébrée à Orléans, comme dans d'autres villes, le 4 février dernier.

A l'occasion de cette Journée, Volafeno ANGEL, Pasteure de l'Église protestante, Jacques BLAQUART, Évêque d'Orléans, André DRUON, Président de la Communauté juive et Mohamed AZAROUAL, Président de la Mosquée Annouront cosigné une **déclaration** intitulée «**Faire de la fraternité le projet de notre société**».

Dans ce texte, chacun a pu réaffirmer combien est forte l'exigence de fraternité.

L'Évêque rappelle les mots du Pape Léon XIV : «**le dialogue n'est pas une tactique ou un outil, mais un mode de vie, un cheminement du cœur qui transforme toutes les personnes impliquées.**»

Le Président de la Communauté juive nous dit que dans le Judaïsme «**la France trouve sa source dans la conviction que tout être humain est créé à l'image de Dieu, et que cette foi conduit à reconnaître en chaque personne un frère ou une sœur.**»

Quant au Président de la Mosquée, il nous rappelle que «**la fraternité humaine en Islam s'adresse au genre humain dans son ensemble et dans sa diversité. Dans ce message à l'humanité, Dieu fixe le lien qui unit tous les êtres humains.**»

Mais que dit, en quelques mots, chacune de ces trois religions de la fraternité ?

Dans le **Judaïsme** : À partir de la réponse que Cain donne à Dieu lorsque celui-ci s'enquiert du sort d'Abel « *suis-je le gardien de mon frère ?* » (**Gn 4,9**), on voit que la fraternité n'est pas innée, mais plutôt le résultat d'un long processus où l'homme apprend à reconnaître et à dominer ses pulsions meurtrières pour aboutir à la révélation d'une fraternité plurielle.

A travers les 12 tribus d'Israël fondées par les fils de Jacob, on voit qu'il y a pluralité d'identités et la fraternité n'est rien d'autre que la reconnaissance de la différence de l'autre et de l'amour de l'autre dans sa différence. La fraternité c'est la reconnaissance du nom de l'autre. Le livre de la Genèse se présente finalement comme le récit d'une tentative lente du dévoilement de la fraternité.

Cet amour d'autrui qui conduit au sentiment de fraternité est inclusif dans le Judaïsme quelque soit le degré de pratique religieuse.

Dans le **Christianisme** on mesure les difficultés de la fraternité : l'humanité, au lieu de grandir dans la fraternité, multiplie les affrontements. Comment la tradition chrétienne propose-t-elle de dépasser ces rivalités ? La vie de Jésus est un exemple et un appel à la fraternité. Dès le début de sa vie publique, il appelle des frères à quitter leur famille. Ses frères et sœurs sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et la mettent en pratique. Il invite à une nouvelle fratrie universelle, fondée sur l'unicité de Dieu, le Père de tous. En Jésus nous sommes fils du Père et donc tous frères. Nous ne faisons plus qu'un dans le Christ. Cette Bonne Nouvelle est également une mission : comme il nous a aimés, aimons-nous les uns les autres, car là où est l'amour, là est Dieu ; là où est la fraternité, là est Dieu.

Dans l'**Islam**, la fraternité est inscrite aussi bien dans le Coran que dans les maximes du Prophète. Dieu a créé une humanité unique, procédant d'une même âme. La fraternité naît au cœur de chaque personne. Pas de fraternité sans faire l'effort de connaître l'autre. La connaissance permet de bâtir des ponts avec l'autre. La conscience de l'autre et de ses besoins est le premier élan de fraternité humaine. La diversité est un défi, le consensus une nécessité.

Les dialogues sur des sujets difficiles sont le passage obligé d'une fraternité supérieure, exigeant le cœur, la sagesse et l'usage de l'intellect de chacun. Les musulmans insistent sur la notion de fraternité en empruntant leur modèle à Abraham.

**Jean-Yves de FRANCIOSI**

## **JOURNEE DE LA FRATERNITE 2026**

La Journée internationale de la fraternité humaine est célébrée chaque année le 4 février, date choisie en hommage à la signature, le 4 février 2019 à Abou Dhabi, du document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune par le pape François et le grand imam d'Al-Azhar, Ahmed el-Tayeb.

Le 21 décembre 2020 l'Assemblée Générale des Nations Unies a institué cette journée du 4 février comme journée internationale de la fraternité.

A Orléans depuis plusieurs années un certain nombre de manifestations sont proposées. Cette année la journée a commencé par un chemin de rencontre, à la cathédrale, au temple pour finir à la mosquée de l'Argonne.

Au temple L'après-midi à l'Argonaute, accueillis par les responsables du

- «café fratelli » de la paroisse Don Bosco, les participants étaient invités à admirer l'exposition « A visage découvert » : exposition d'autoportraits de personnes migrantes, puis à visionner le conte-filmé « le parcours » écrit et réalisé par un conteur issu de l'immigration.

Tous étaient invités à échanger sur la fraternité. Moment chaleureux où chacun a pu s'exprimer dans une écoute bienveillante.

Pour clôturer cette journée un atelier d'écriture au Centre oecuménique a rassemblé une quinzaine de personnes qui ont ensuite partagé un repas.

Une journée riche et .... fraternelle.

**Françoise LABIDOIRE**

# RITUELS DANS LE JUDAÏSME

## - DE LA NAISSANCE A LA MAJORITE RELIGIEUSE (partie 1/3)

Dans le judaïsme, le cycle de vie n'est pas seulement une suite d'événements familiaux, c'est un chemin spirituel, un parcours d'identité qui accompagne chaque membre du peuple juif dès sa naissance. Dès les premiers jours de l'enfant, puis à travers l'éducation religieuse et enfin à la bar-mitsva, la tradition juive encadre et guide la croissance physique, morale et spirituelle de l'individu.

Ces étapes s'appuient sur la Torah écrite et orale ainsi que sur des coutumes et des traditions communautaires qui enrichissent ce parcours.

### **1 - La naissance dans le judaïsme**

#### **a. Transmission et statut de l'enfant**

Selon la tradition, l'identité juive se transmet par la mère, il n'y a pas de règle explicite dans la Torah, l'identité tribale et familiale est généralement patrilinéaire (tribu, héritage, statut social), cependant, certains passages suggèrent une importance particulière de la mère et les sages du Talmud en déduiront que l'enfant d'une mère juive est juif, même si le père ne l'est pas. La règle devient clairement établie dans la Mishna et le Talmud (II<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles) . C'est à cette époque que la matrilinearité devient une norme juridique contraignante (halakha - loi juive).

#### **b. Statut de la mère et l'accouchement**

##### **- au moment de l'accouchement**

Dans le judaïsme, une femme qui accouche est considérée comme une personne en danger potentiel qui entraîne plusieurs conséquences halakhiques importantes :

On peut et même on doit transgresser le chabbat pour l'aider ou la soigner, car la préservation de la vie (pikuah nefesh) prime sur presque toutes les commandements, elle reçoit une attention médicale prioritaire et toute action nécessaire à sa sécurité est permise.

## **- après l'accouchement**

Après la naissance, la mère entre dans une période où la Torah distingue deux dimensions :

->une période d'impureté rituelle et une période de convalescence avec exemption de certaines obligations religieuses si elles sont trop difficiles.

## **c. Importance spirituelle du nom - coutumes autour du nom**

Le Midrash souligne l'importance spirituelle du nom, considéré comme lié à l'essence même de l'âme. Dans le judaïsme, le nom possède une importance spirituelle profonde, il est l'expression de l'essence de la personne, de sa mission et de son lien avec D.ieu.

On donne souvent le nom d'un juste, d'un proche décédé (tradition ashkénaze) ou d'un proche vivant (tradition séfarade)

Le nom hébraïque est essentiel pour :

->La lecture de la Torah, la ketouba (acte du mariage religieux), les prières et bénédictions spécifiques et la mémoire après la mort (Yizkor).

-Outre les prénoms donnés pour l'état civil, le prénom hébraïque peut y être inclus ou pas .

## **2 - Naissance d'une fille**

### **a. Nomination**

Pour une fille, le prénom hébraïque est généralement lors d'une bénédiction spéciale mais il n'y a cependant pas de rituel halakhique obligatoire, ce ne sont que des traditions suivies selon le rite et l'origine des parents.

La nomination peut être faite à la synagogue ou à la maison.

### **b. Cérémonie et ses bénédictions**

Au cours de la cérémonie, le rabbin récite une bénédiction traditionnelle pour la santé et le bonheur de l'enfant. Le rabbin fera un commentaire de la Torah, du Talmud, ou du Midrach puis la cérémonie se terminera par une collation avec famille et membres de la communauté.

### **3 - Naissance d'un garçon**

#### **a. Origine biblique de la circoncision**

La circoncision est l'une des plus anciennes mitsvot du judaïsme. Elle apparaît dans la Torah lorsque D.ieu établit Son alliance avec Abraham (Genèse 17:10-14). Elle est présentée comme un signe éternel, gravé dans la chair, symbolisant l'alliance entre D.ieu et Sa communauté.

La Torah ordonne par ailleurs que la circoncision soit pratiquée le huitième jour (Lévitique 12:3), un jour qui est choisi pour des raisons à la fois spirituelles et symboliques. Le chiffre 7 correspond à la finalité de la Création et le chiffre 8 symbolise ce qui est au-dessus, c'est à dire l'infini.

Le Talmud précise que ce commandement s'accomplit même lorsque le huitième jour tombe un chabbat ou un jour de fête. Si la santé est incertaine, la Brit-Mila doit être reportée (préservation de la vie) .

#### **b. Portée spirituelle**

C'est une mitsva (*prescription*) que d'assister à une Brit Mila, cependant, on prend soin de ne pas «inviter», on annonce simplement la Brit Mila avec lieu, jour et heure car une personne invitée ne pourrait refuser, sauf motif impérieux, de se rendre à une cérémonie présidée par le prophète Elie.

#### ***Pourquoi Élie est-il associé à la Brit mila ?***

Selon la tradition dans le Midrash, Élie est désigné comme le témoin éternel de cette alliance, lorsqu'il se plaint à D.ieu que les Israélites ont abandonné l'alliance, D.ieu lui répond alors :

«Tu seras présent à chaque Brit mila pour constater que mon peuple reste fidèle». Élie est aussi la figure qui, selon la tradition, annoncera la venue du Messie. C'est pourquoi on prépare une chaise d'Élie lors de la cérémonie.

### **c. Rituel & Bénédiction**

La Brit Mila est réalisée par un mohel, homme juif formé aux lois religieuses et aspects médicaux. Si la britmila est reportée pour raison médicale, on pourra donner le nom avant, à la synagogue, lors d'une aliyah du père (appel pour lire un passage de la Torah).

Le rituel commence par l'installation du bébé et du sandak (celui qui tient l'enfant) sur la chaise d'Élie, une coutume symbolisant la présence du prophète lors de chaque circoncision. Présence des familles et proches dont les personnes qui amènent le bébé.

S'ensuivent les bénédictions du mohel et du père, puis la circoncision elle-même suivie de bénédictions de l'enfant et sur le vin (kiddouch) puis d'une étude d'un texte lue par le rabbin.

### **d. Nomination - séoudat mitsva**

Pour les garçons, les prénoms civils et hébraïques sont traditionnellement attribués et annoncés à l'assemblée présente. A noter que les prénoms civils sont déclarés officiellement à la Mairie, conformément à la loi, mais le «secret» est gardé jusqu'à la Brit Mila. La cérémonie se conclut généralement par une séoudat (repas festif) selon la tradition des familles.

### **e. Rachat du premier-né (pidyon haben)**

L'institution du rachat des premiers-nés apparaît après la sortie d'Égypte, lors de la dernière plaie où Dieu épargne les premiers-nés d'Israël. À partir de ce moment, les premiers-nés deviennent sanctifiés selon un commandement explicite plusieurs fois dans la Torah. Exode 13:1–2, Exode 34:19–20, Nombres 18:15–16.

Le rite se déroule lorsque le bébé atteint 30 jours, pour un garçon premier-né, de mère israélite (non lévite ou Cohen) né par accouchement naturel et sans fausse couche antérieure.

Lors du rituel, le père récite une bénédiction spécifique pour le rachat de l'enfant puis donne symboliquement au Cohen, or et bijoux pour le rachat ; l'enfant est béni pour une vie longue, un apprentissage de la Torah, son mariage, sa réussite etc... Le cérémonial sera suivi d'un repas festif.

#### **4 - Parcours différents entre garçons et filles**

De la naissance à la majorité religieuse, le parcours est différent selon si c'est un garçon ou une fille, les différences proviennent de rôles religieux traditionnels distincts et de la manière dont les commandements (mitsvot) s'appliquent selon le genre.

##### **a. Commandements (mitsvot)**

Les garçons sont traditionnellement soumis à toutes les mitsvot, y compris celles liées au temps (prières à certains moments, pose des tefillin, minian, rituels publics etc..). Les filles ont plutôt des obligations centrées sur la famille, la maison juive et certaines mitsvot spécifiques (préparation du chabbat, du pain, le bain rituel).

##### **b. Majorité religieuse**

C'est l'âge auquel l'enfant devient responsable de ses actes religieux. Bar-Mitsva à 13 ans pour les garçons - Bat-Mitsva à 12 ans pour les filles

##### **c. Enseignements religieux (généralités)**

**Garçons** : étude de la Torah, du Talmud, de la loi juive, textes rabbiniques, fêtes juives, lois familiales, prières, études en yeshiva dans les milieux orthodoxes, études rabbiniques etc...

**Filles** : Étude plus centrée sur les textes bibliques, morale et éthique juive, lois familiales, fêtes et leur pratique, place plus discrète dans la synagogue, pas de fonctions liturgiques publiques mais prières essentielles.

## 5 - L'éducation religieuse

### a. Le Talmud Torah - fondements

L'éducation religieuse occupe une place centrale dans le judaïsme. Le verset le plus souvent cité est dans le Chema Israël : « **Tu les enseigneras à tes enfants** » (**Deut 6:7**). Le Talmud souligne que l'étude de la Torah est une mitsva sans limite et une source de vie.



### b. Déroulement de l'apprentissage

L'enfant juif est introduit dès son plus jeune âge à la lecture de l'hébreu, aux bénédictions quotidiennes, aux fêtes et aux récits de la Bible.

Une préparation spécifique à la Bar-Mitsva est organisée sur plusieurs mois avec le rabbin et le jeune garçon (apprentissage particulier à la lecture d'un passage dans le rouleau de la Torah, de prières quotidiennes etc...

### c. Objectifs spirituels et éducatifs

L'étude ne vise pas seulement la connaissance mais l'intériorisation des valeurs. L'enfant apprend la vie communautaire, les prières quotidiennes, les règles de base de la cacheroute (lois sur le cacher), les fêtes juives, les valeurs morales (respect, honnêteté, charité, responsabilité).



## 6 - La Bat Mitsva

### a. Majorité religieuse - sens de la Bat-Mitsva

Une fille devient bat-mitsva à 12 ans, cet âge correspond, selon la tradition, à une maturité plus précoce.

Elle devient responsable des mitsvot qui lui incombent.

### b. Formes de célébration

La célébration de la bat-mitsva se déroule à la synagogue, peut s'effectuer de manière collective (plusieurs familles), peut prendre différentes formes, selon le milieu religieux et/ou l'origine des parents, comprend un discours, une étude de Torah et est suivie traditionnellement d'un repas et de festivités.

## 7- La Bar-Mitsva

### a. Majorité religieuse - sens de la Bar-Mitsva

Un garçon devient bar-mitsva à 13 ans; le Talmud explique que cet âge correspond à une maturité suffisante pour être responsable de ses actes religieux et à partir de ce moment, l'adolescent est tenu d'accomplir toutes les mitsvot qui s'appliquent aux hommes : prières, pose des tefillin, jeûnes, présence à la synagogue, compter pour le quorum de 10 personnes nécessaire à la récitation de certaines prières.

### b -Éléments rituels

***Les étapes les plus significatives sont :***

-Le port du talith et la pose des tefillin dont l'origine se trouve dans 4 passages bibliques qui ordonnent« d'attacher ces paroles comme un signe sur ta main » et de les placer « comme un fronton entre tes yeux ».Ces 4 versets sont aussi ceux inscrits sur des parchemins qui sont insérés dans les boîtiers des tefillin (Exode 13:9, Exode 13:16, Deut 6:8 et Deut 11:18).

-La récitation de prières et bénédictions ainsi que la montée à la Torah (lecture de la section de la semaine) marquent l'entrée publique du jeune homme dans la vie religieuse de la communauté.

-la lecture éventuelle de la semaine (lecture passage des Prophètes)  
-la récitation d'un discours, remerciement aux parents et une étude de Torah.

### **c -Traditions communautaires et finalité**

Il peut y avoir aussi une nuit d'étude avec lecture de psaumes et encouragement de proches, une réception matinale et souvent une fête importante en salle. Le parcours allant de la naissance à la bar-mitsva représente un véritable chemin initiatique.

La Brit Mila inscrit l'enfant dans l'Alliance, le Talmud Torah façonne son identité et la Bar/Bat-mitsva marque son entrée dans la responsabilité et la vie religieuse adulte.

### **CONCLUSION**

À travers les rites de la naissance, de l'éducation et du passage à la majorité religieuse, le judaïsme exprime la continuité d'une tradition vivante et transmet un héritage spirituel et culturel millénaire avec fidélité au fil des générations. Ces étapes rappellent l'importance de la famille, de la communauté et de l'étude, tout en donnant à chaque génération les bases pour construire sa propre identité.

***André Druon***

**Président de la CIO**

# LES CHIFFRES DE L'ANTISEMITISME EN FRANCE

## L'ENRACINEMENT DE LA HAINE ANTIJUIVE

Le ministère de l'Intérieur vient de publier les chiffres des actes anti-religieux en France en 2025.

En 2025, on a relevé **1320** actes d'antisémitisme ; celui-ci se maintient à un niveau durablement élevé. Le ministère indique que les actes antisémites représentent **53 %** des actes antireligieux en France alors que la population juive représente à peine **1 %** de la population française. On note aussi une progression préoccupante d'actes contre les chrétiens et les musulmans.

**30 %** des actes antisémites se déroulent dans la sphère privée, **14 %** ont lieu sur la voie publique et **14 %** dans des lieux publics. En 2025, les atteintes aux personnes représentent **67 %** des actes recensés. La rhétorique *anti israélienne* est devenue un véritable moteur de l'antisémitisme depuis les attaques terroristes du 7 octobre 2023. Ainsi, près d'**1/3** des actes antisémites comportent des réflexions explicites en lien avec la Palestine.

Les actes antisémites *en milieu scolaire* représentent **13 %** des actes recensés ; les auteurs, comme les victimes, sont de plus en plus jeunes.

Par ailleurs, une nouvelle tendance préoccupante s'installe : celle des discriminations antisémites dans la *vie professionnelle et sociale*.

Sans qu'on puisse les chiffrer, on note des signalements sans qu'il y ait dépôt de plaintes. Il en est de même pour la *haine en ligne*.

**Jean-Yves de Franciosi**

(Extrait CRIF du 13 février 2026)

## LES JUIFS ET LE MAROC : DE L'ENRACINEMENT À L'EXIL

*Cet article reprend partiellement la contribution de Mohammed KENBIB, Docteur d'État à l'Université Paris Sorbonne pour la revue **l'Histoire** Hors série numéro 110).*

Présentes dès l'Antiquité, les communautés juives sont rejointes par les expulsés de la péninsule Ibérique. Ceux-ci choisissent le Maroc où les sultans les protègent. En 1945, la population juive reste la plus importante du Maghreb.

Les premiers éléments attestant une présence juive au Maroc remontent à l'Antiquité sans qu'on puisse savoir si ces juifs descendent de populations venues de Palestine ou si ce sont des Berbères judaïsés. Après l'avènement de l'Islam, les communautés juives continuèrent à mener leur existence sans difficulté particulière.

Si la dynastie des premiers **Almohades** fut rigoriste en ne laissant aux juifs d'autre choix que la conversion à l'Islam ou l'exil, les sultans de la dynastie **Méridide** (1269-1465) permirent à ces juifs de revenir au Judaïsme. C'est ce qui encouragea certains juifs persécutés en Espagne à venir s'établir au Maroc à compter de 1391, rejoints par environ 20 000 juifs chassés d'Espagne à partir de 1492 et du Portugal dans les années suivantes.

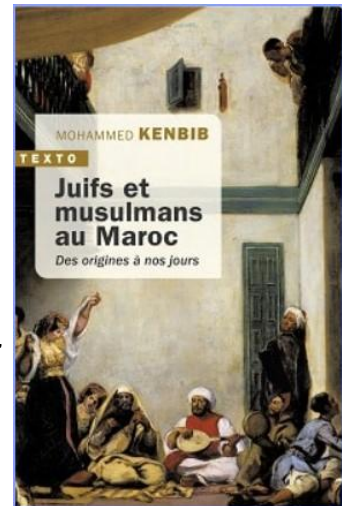
Les communautés juives étaient essentiellement citadines, contrairement aux populations musulmanes plutôt rurales. C'est également sous la dynastie **Méridide** que le premier *mellah*, quartier juif, fut établi à Fès en 1438 ; un deuxième *mellah* fut bâti à Marrakech, puis d'autres *mellahs* suivirent jusqu'au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les juifs des *mellahs* étaient particulièrement actifs dans l'orfèvrerie, l'artisanat, le tissage. A côté de nombreux marchands et fonctionnaires qui formaient une bourgeoisie marocaine, les masses juives, comme les masses musulmanes, vivaient dans des conditions difficiles.

Dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, de nombreux juifs, cherchant à améliorer leurs conditions de vie, commencèrent à émigrer : d'abord vers l'Algérie, espérant obtenir la naturalisation à la faveur du décret **Crémieux** (1870) puis vers l'Amérique du Nord et du Sud.

Le régime colonial de 1912 ne laissa aux juifs d'autre choix que celui d'accepter leur condition de sujets marocains. La résidence générale commença à appliquer au Maroc la politique anti juive du régime de Vichy, malgré la protection mise en place par le Sultan, futur Mohammed V. Après la Seconde Guerre mondiale, le contexte de tensions accéléra l'émigration massive de juifs marocains.

Au Maroc, vivait la plus importante communauté juive d'Afrique du Nord : de **250 à 300 000** habitants. En 1956, **90 000** avaient émigré. Aujourd'hui ils ne sont plus que quelques milliers.

Dans le Maroc contemporain un intérêt accru est porté au patrimoine juif. Cet attachement est réaffirmé dans le Préambule de la Constitution de 2011 qui mentionne "***l'affluent hébraïque***" du Maroc.



Cette référence est une source de grande fierté non seulement pour les juifs mais aussi pour l'ensemble des marocains.

***Jean-Yves de FRANCIOSI***

## BRÈVES

**Un grand succès pour nos dernières conférences :**

- > Avec **Danielle GUERRIER** sur **les 60 ans de Nostra Aetate**
- > **Simon FLEURY-SCHINDLER** sur **Spécificités de la pensée et des valeurs du Judaïsme**
- > **André DRUON :**  
sur 3 mardis, en partenariat avec le Séminaire Saint Aignan et en présence de plusieurs séminaristes, cycle de conférences sur **les Rituels dans le Judaïsme**  
(voir article par ailleurs)
- > Suite à l'Assemblée Générale de notre groupe AJC, le **bureau** a été reconduit (voir article)



**A noter : jeudi 19 mars à 18 h** Maison Saint Vincent conférence de Christine BOUSQUET sur **Jérusalem, ville sainte et emblématique**

## NOS DERNIERES ACQUISITIONS

**Israël et l'Église dans le dessein de Dieu** *Cahiers de la Nouvelle Revue Théologique*

**Il nous reste la foi** Olivier Thomas VENARD *Grasset*

**Introduction au Nouveau Testament** Gérard BILLON *Mon ABC de la Bible*

**Vivre au risque de l'autre** Anne-Marie PELLETIER *Desclée de Brouwer*

**Française, Juive, et alors ?** Shannon SEBAN *Ed. de l'Observatoire*

**Du fond de l'abîme** Hillel SEIDMAN *Les Belles Lettres*

*Nous remercions le Dialogue inter croyants qui a pris en charge cette acquisition.*

## COMPOSITION DU BUREAU AJC ORLÉANS

**Jean-Yves de FRANCIOSI** Président,  
*relations avec la ville, l'État, les communautés musulmanes.*

**Christian MOURGUET** Trésorier,  
*réservation des salles, organisation des visites, relations avec le Mémorial de la Shoah et avec le MAHJ.*

**Mireille BABEL** Secrétaire,  
*chargée de la communication, relations avec le Diocèse, le Séminaire, les équipes pastorales et les communautés orthodoxes.*

**Françoise MONTAGNE** Vice-présidente,  
*relations avec les groupes locaux.*

**Jérôme DAVIDSEN** Vice-président,  
*relations avec les églises protestantes.*

**Dominique AGULHON**,  
*relations avec la LICRA, le CERCIL et le Musée de Pithiviers.*

**Anita COHEN**,  
*relations avec la Communauté juive.*

# ***Coordonnées de L'Amitié Judéo Chrétienne***

**Est une association qui a son siège à Orléans  
51 Boulevard Aristide Briand  
Association d'intérêt Général  
Qui a pour tâche essentielle de faire en sorte  
qu'entre Judaïsme et Christianisme  
la connaissance, la compréhension,  
le respect et l'amitié se substituent aux  
malentendus séculaires  
et aux traditions d'hostilité.**

## ***Mais c'est aussi***

**Une adresse email :**

**[amitiejudeochretienneorleans@gmail.com](mailto:amitiejudeochretienneorleans@gmail.com)**

**Un numéro de téléphone : 06 16 79 69 77**

**Une permanence : le mardi sur rendez-vous  
51 bd Aristide Briand.**

**Une bibliothèque avec possibilité d'emprunt  
de livres et revues.**

**Une LETTRE trimestrielle.**